

## Délibération n° 26-20 du 6 mai 2026

### Motion Union Pirate

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 ;
- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2006 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'art.R. 833-16 ;
- VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- VU l'arrêté du 7 Aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 14h30

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de votants : 23


Le conseil d'administration du CROUS Bretagne rejette la motion présentée par les élus-es du syndicat Union Pirate.

#### NOMBRE DE VOIX :

- POUR : 10
- CONTRE :
- ABSTENTION : 13

Fait à Rennes, le 6 mai 2026

Le Secrétaire Général de l'Académie de Rennes  
et de la Région Académique de Bretagne  
Tanguy CAVÉ



## Motion 1

Alors qu'il y a quelques mois Philippe Baptiste choisissait de supprimer les APL aux étudiant-es étranger-es extra-communautaires, le gouvernement enfonce encore le clou. Privé-es des principales aides sociales disponibles pour étudiant-es en France (bourses sur critères sociaux et APL) les étudiant-es étranger-es étaient déjà condamné-es à la précarité. Maintenant, on demande à ces étudiant-es de s'affranchir de frais d'inscription 16 fois plus cher que leurs camarades européens. . Nous n'y voyons pas autre chose que de la préférence nationale. Les macronistes et leurs allié-es qui prétendent depuis 2017 lutter contre la montée de l'extrême droite récupèrent et appliquent son programme.

Cette annonce montre encore une fois comment les fameuses Assises du financement des universités lancées début 2026 pour réfléchir à toutes les pistes de financement des universités possibles sauf un investissement public, ne sont qu'un simulacre de démocratie. Celles-ci ne permettent qu'au gouvernement d'affirmer son véritable objectif : continuer la mise à mort lente de l'Université publique, gratuite et ouverte à toutes et tous. Plutôt que de financer à hauteur des besoins le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, Macron et son gouvernement choisissent de faire payer aux étudiants – au premier rang desquels les étudiant-es étrangers – le déficit des universités.

Le véritable obsession des libéraux qui se cache derrière les charmants objectifs de "rayonnement international", "compétitivité" ou encore "attractivité", c'est toujours plus de tri social et raciste.

Cette généralisation des frais d'inscription sera une catastrophe pour les étudiant-es étranger-es et pour nos universités. Là où ces frais s'appliquent, les conséquences sont déjà sans appel. A Strasbourg, c'est 47 étudiants qui sont en procédure de désinscription annulant leur diplôme déjà entamé. A Paris 1, ce sont des centaines d'étudiant-es qui se voyaient contraints de mettre fin à leurs études du fait des frais exorbitants.

Ce sujet n'est pas sans lien avec le CROUS. En effet, cette troisième hausse des loyers imposée par l'Etat malgré l'opposition consensuelle des organisations représentatives des étudiant-es et les irruptions de conseils d'administrations par celles-ci précarisera d'autant plus avec la suppression des APL. Ajoutons à cela, la difficulté d'accès aux bourses, la difficulté administrative d'accès à certains documents, les étudiant-es étranger-es se retrouvent dans des situations abjectes, ne leur permettant pas de vivre leurs années universitaires dignement.

Ceci est une énième attaque raciste visant à exclure des bancs de l'Université les étudiant-es sur base de leur nationalité. Ne soyons pas dupes, cette nouvelle attaque ne sera pas la dernière si les libéraux continuent d'avancer dans cette direction. Leur horizon est clair : l'augmentation des frais d'inscription pour tous-tes les étudiant-es.